



PROCEDURE D'ÉVALUATION

Avant l'entrée en formation et pendant celle-ci, il est procédé à différents tests d'évaluation.

AVANT L'ENTREE EN FORMATION :

I) TEST DE POSITIONNEMENT LORS DE LA REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

Ce test vise à déterminer le niveau de l'élève selon des critères de :

- Géométrie
- Logique
- Compréhension de texte
- Spatialisation
- Calcul

Cela permet de déterminer le niveau de l'apprenant afin d'adapter son parcours et de l'individualiser.

Si toutefois, le niveau ne permet pas d'entrer en formation au permis de conduire, le test de positionnement permet alors une réorientation vers d'autres dispositifs pour acquérir le niveau requis.

II) L'ÉVALUATION DE DEPART

Ce test se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule-école.

L'évaluation de départ permet de :

- Vérifier la faisabilité du projet
- Quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile qui est un prévisionnel.

Le nombre d'heures pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des séances.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- 1) Renseignements d'ordre général sur l'élève
- 2) Son expérience de la conduite
- 3) Sa connaissance du véhicule
- 4) Ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- 5) Ses habiletés
- 6) Sa compréhension et sa mémoire
- 7) Sa perception
- 8) Son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance [faible, satisfaisant, bon] conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

Il s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

AVANT L'ENTREE EN FORMATION :

1) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur :

Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées.

Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles,

motrices ou cognitives et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple. En cas d'incompatibilité majeure avec la conduite, nous vous réorienterons vers une autre solution « mobilité » adaptée.

2) EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE

Sur la base d'un questionnaire :

- Permis possédé
- Véhicules conduits
- Zone d'évolution à bord du véhicule
- Temps de pratique en conduite
- Contexte d'accompagnement ou pratique autonome

3) CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULEE

Capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : Direction - Boîte de vitesses - Embrayage - Freinage

4) ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA SÉCURITÉ

Ces attitudes sont importantes mais difficiles à évaluer. Sur la base d'un entretien (5 à 10 mn) portant sur différents sujets (sports, études, profession etc...), l'attitude à l'égard de la conduite et les motivations seront évaluées. Deux questions seront posées. Au cours de cet entretien.

5) HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)

Hors circulation :

- Installation au poste de conduite sur un poste de conduite déréglé en autonomie sur invitation du formateur.
- Réalisation de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur.
- Manipulation du volant : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.

6) COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION

Compréhension :

Capacité à comprendre une consigne durant les exercices concernant les habiletés.

Mémorisation :

Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

7) PERCEPTION

En circulation :

À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, en doubles commandes (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois).

L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite.

Compétences évaluées :

- Sens de la trajectoire et du gabarit,
- Capacité d'observation de l'environnement,
- Sens de l'orientation
- Direction du regard

8) ÉMOTIVITÉ

Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) et les crispations gestuelles.

III) EVALUATION DU NIVEAU A L'ENTREE EN FORMATION THEORIQUE (groupe 1)

A la 1^{ère} séance, le niveau des apprenants est évalué sur une série de 40 questions.

Une évaluation des acquis a lieu à mi-parcours afin de déterminer si le niveau est acquis.

Pour finir un examen blanc a lieu, avant le passage de l'examen théorique.

IV) EXAMEN BLANC EN CONDUITE

En fin de formation conduite, un examen blanc est effectué afin de vérifier les acquis avant le passage de l'examen pratique.

Document disponible sur le site internet de l'auto-école sociale, association-alfa.com

N° Agrément AES : i 17 027 000 10

ALFA 9 Rue des Carreaux - BP 112 - 27201 VERNON CEDEX

Tél : 02.32.71.21.45 - E-mail : courriel@association-alfa.fr

SIRET : 339 210 924 000 33 - APE 9499 Z